École de formation à Genève
Rue de Lausanne 67, 1202 Genève

Drainage lymphatique

Le samedi | 4 septembre 2027 – 29 janvier 2028

150 h : 144 h de cours et 6 h d'examens - Présentiel à Genève

Date	Horaires	Séance / lieu	Durée
Sam. 4 septembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 11 septembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 18 septembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 25 septembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 2 octobre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 9 octobre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 16 octobre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 23 octobre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 6 novembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 13 novembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 20 novembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 27 novembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 4 décembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 11 décembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 18 décembre 2027	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 8 janvier 2028	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 15 janvier 2028	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 22 janvier 2028	08h30–12h30 13h30–17h30	Cours théoriques et pratiques Présentiel	8 h
Sam. 29 janvier 2028	08h30–12h30 13h30–15h30	Examens finaux Présentiel	6 h

Examens le dernier samedi : 08h30–12h30 et 13h30–15h30.

Pas de cours les 30 octobre, 25 décembre 2027 et 1er janvier 2028.

Pauses de 15 minutes le matin et l'après-midi, comprises dans les horaires. Pause déjeuner de 12h30 à 13h30.